



# FICHE DE DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL

Référence de fiche : 2025/.....

Services Techniques Municipaux  
17 Avenue d'Espagne 37250 Sorigny

✉ st@sorigny.fr

DATE DE LA DEMANDE EN MAIRIE :

## INFORMATIONS IMPORTANTES

**Toute fiche de demande de prêt de matériel doit être déposée en mairie au moins un mois avant la date du prêt et ne sera effective que lorsqu'elle sera validée par le responsable des services techniques et par l'élue responsable.**

Le demandeur certifie être en possession d'une assurance responsabilité civile et être assuré pour le prêt de matériel.

**Le matériel est prêté gratuitement mais est soumis à cautions pour les particuliers et les associations (chèque à l'ordre du Trésor Public sauf pour le congélateur : chèque à l'ordre du Comité des fêtes).**

**Le tableau ci-dessous précise les cautions correspondant à chaque type de matériel.**

**Les administrations et les écoles ne sont pas concernées par les cautions.**

## DEMANDEUR :

Nom et Prénom :	Numéro de téléphone :
Adresse :	Adresse mail :
Nature, lieu et dates de la manifestation :	Signature du demandeur :

## LISTE DU MATÉRIEL DISPONIBLE :

Matériel	Quantité souhaitée	Caution unitaire	Matériel	Quantité souhaitée	Caution unitaire
<b>MOBILIER</b>			<b>DIVERS</b>		
30 Tables brasserie 2,20m x 0,70m		80,00 €	80 Plots pour barnums 14kg		0,00 €
10 Plateaux de tables 3,10m x 0,70m		60,00 €	40 Grilles d'exposition		40,00 €
30 Tréteaux pour plateaux de tables		40,00 €			
60 Bancs pliants		50,00 €			
150 Chaises non-pliantes		40,00 €			
<b>BARNUMS</b>			<b>APPAREILS MENAGERS (Associations locales uniquement)</b>		
6 Barnums pliants 4,5m x 3m		450,00 €	1 Grande friteuse 380V		600,00 €
20 Barnums pliants 3m x 3m		380,00 €	1 Petite friteuse 230V		300,00 €
Bâches de côté pour barnums		80,00 €	1 Percolateur		200,00 €
			2 Crêpières		150,00 €
			1 Congélateur tiroirs 60L		200,00 €
			1 Appareil à chichis		200,00 €
<b>VOIRIE</b>					
Barrières de sécurité 2m		70,00 €	20 Panneaux de signalisation		40,00 €
10 Cônes de signalisation		5,00 €	Type de panneau à préciser :		

TOTAL CAUTION :

**CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU MATÉRIEL :**

Les transports aller et retour du matériel prêté sont à la charge du demandeur.

**PRÉVOIR UN SEUL TOUR**

En cas de dégradation, les réparations ou le remplacement seront à la charge du locataire ou de son assurance responsabilité civile et la caution sera encaissée.

Le matériel prêté devra être rendu propre et désinfecté en raison de l'épidémie de COVID-19.

Mise à disposition le : \_\_\_ / \_\_\_ / 2025 \_\_\_ h \_\_\_

et retour le : \_\_\_ / \_\_\_ / 2025 \_\_\_ h \_\_\_

Dès réception de ce document validé, le responsable du prêt de matériel vous contactera pour les retraits et les retours du matériel

Les horaires de retrait et de retour sont les suivants :

8h30 OU 11h30

13h30 OU 16H00

**DÉCISION DE LA COMMUNE APRÈS EXAMEN DE LA DEMANDE :**

Avis des Services Techniques	Avis de l'élue responsable
<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable : motif : <input type="checkbox"/> Matériel indisponible	<input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable : motif :
Observations :	Observations :
A SORIGNY, le ___ / ___ / 2025  Le Responsable des STM, Aurélien GAUCHER	A SORIGNY, le ___ / ___ / 2025  Virginia Marquès, Adjointe au Maire, déléguée aux affaires associatives, sportives, culturelles et à l'animation communale.

**RETOUR DU MATÉRIEL :**

Date du retour : \_\_\_ / \_\_\_ / 2025

Observations sur l'état du matériel :

**Restitution de la caution :  OUI  NON**

Nom et signature du réceptionnaire :

Nom et signature du locataire :